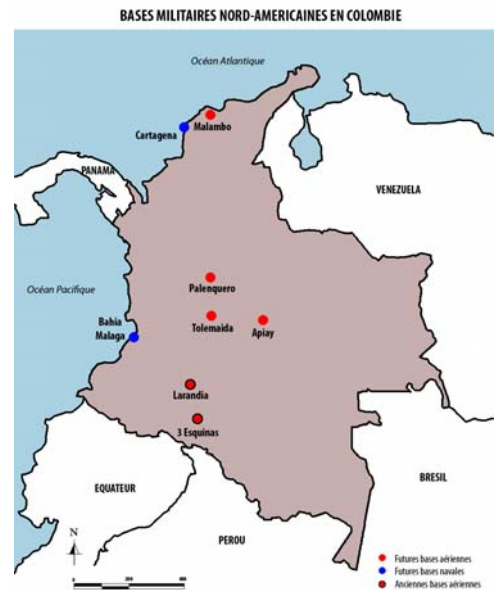


## AMERIQUE LATINE, TERRITOIRE DE PAIX NON AUX BASES MILITAIRES ETATS-UNIENNES EN COLOMBIE !!

Lancés et conclus pendant l'été, des accords entre les gouvernements états-unien et colombien, visent à accroître la présence militaire des soldats états-uniens ainsi que leur capacité d'intervention dans ce pays qui est déjà troisième tributaire au monde en termes de coopération militaire états-unienne après l'Israël et l'Egypte. Tenus secrets vis-à-vis du public et même du propre parlement colombien, l'objectif officiel de ces nouveaux accords serait de renforcer la lutte contre le « trafic de drogues et le terrorisme ». Cependant, diverses informations distillées par les gouvernements concernés nous permettent d'en apprendre un peu plus :



*La Colombie « mettrait à disposition » des militaires états-uniens, sept de ses bases réparties à travers tout le pays, aussi bien navales qu'aériennes pendant une période d'au moins dix ans.*



*Les Etats-Unis maintiendraient l'immunité des soldats, ou de tout autre fonctionnaire états-unien vis-à-vis des cours de justice colombiennes, une mesure similaire à celle qui est actuellement imposée au gouvernement irakien et qui, dans les faits, se traduirait par une totale impunité. Rappelons au passage que, par principe, les États-Unis refusent que leurs militaires soient jugés dans tout autre pays que le leur et n'acceptent pas de les extraditer. Pour cette raison, ils n'ont pas signé le traité instituant la Cour pénale internationale (CPI).*



*L'armée états-unienne pourrait effectuer des opérations depuis le territoire colombien vers des pays tiers. Un rapport du « Air Mobility Command » dénommé « Global en route strategy » mentionne par ailleurs la possibilité de « couvrir pratiquement la moitié du continent avec un avion de type C-17 sans avoir besoin de refaire le plein » depuis la base de Palanquero, une des sept bases « mises à disposition ».*

D'une part, les gouvernements états-unien et colombien font fi des protestations des mouvements sociaux et pro-paix en Colombie qui s'appuient sur l'article 173 de la Constitution pour rejeter cet accord néfaste à la souveraineté du pays (celui-ci interdit la présence permanente de troupes étrangères), et qui se basent surtout sur le bilan catastrophique de

la guerre menée en Colombie avec des milliers d'assassinats perpétrés par l'armée colombienne, dégradation des conditions de vie des plus pauvres, plus de 4 millions de déplacés internes, etc. Mais surtout, les gouvernements états-unien et colombien prétendent que cet accord, strictement bilatéral, ne concerne que les deux nations souveraines. Les tristes précédents parsemant l'histoire du continent et ses relations avec le « grand frère » du Nord nous rappellent que de telles bases servent le plus souvent de rampe de lancement pour attaquer d'autres nations latino-américaines dont les choix de politiques, économiques et sociales divergent des intérêts des Etats-Unis. Citons par exemple la base de Soto Cano au Honduras qui avait servi de point de départ pour attaquer Cuba au début des années 60 et le Nicaragua au début des années 80.

Les différents éléments évoqués plus haut nous permettent de conclure que la prétendue lutte contre le narcotrafic et « le terrorisme » ne sert que de prétexte, uniquement dans le but d'accroître le réseau de plus de 800 bases états-uniennes qui existe déjà à travers le monde, ce dernier visant à contrôler et à intimider (jusqu'au passage à l'acte) tout pays qui voudrait sortir de la sphère d'influence états-unienne. Cet accord, inévitablement, poussera les autres nations sud-américaines vers une course croissante à l'armement.

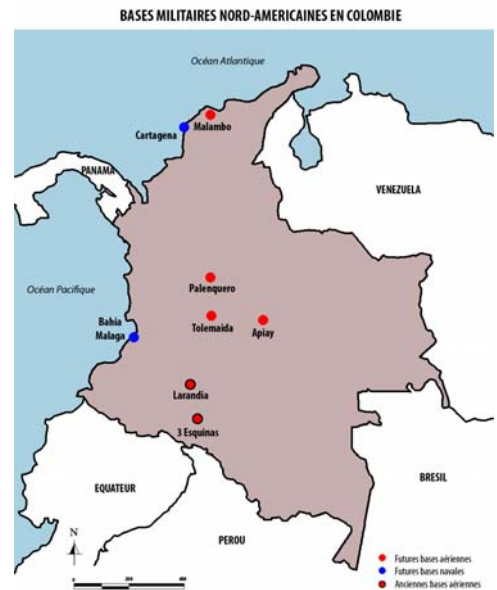


**POUR QUE L'AMERIQUE LATINE SOIT UN TERRITOIRE DE PAIX :  
NON AUX BASES MILITAIRES ETATS-UNIENNES EN COLOMBIE !!  
REJOINS-NOUS SUR LES BASES DE PAIX**

<http://basesdepaz-basesdepaix.blogspot.com/>

## AMERIQUE LATINE, TERRITOIRE DE PAIX NON AUX BASES MILITAIRES ETATS-UNIENNES EN COLOMBIE !!

Lancés et conclus pendant l'été, des accords entre les gouvernements états-unien et colombien, visent à accroître la présence militaire des soldats états-uniens ainsi que leur capacité d'intervention dans ce pays qui est déjà troisième tributaire au monde en termes de coopération militaire états-unienne après l'Israël et l'Égypte. Tenus secrets vis-à-vis du public et même du propre parlement colombien, l'objectif officiel de ces nouveaux accords serait de renforcer la lutte contre le « trafic de drogues et le terrorisme ». Cependant, diverses informations distillées par les gouvernements concernés nous permettent d'en apprendre un peu plus :



*La Colombie « mettrait à disposition » des militaires états-uniens, sept de ses bases réparties à travers tout le pays, aussi bien navales qu'aériennes pendant une période d'au moins dix ans.*



*Les Etats-Unis maintiendraient l'immunité des soldats, ou de tout autre fonctionnaire états-unien vis-à-vis des cours de justice colombiennes, une mesure similaire à celle qui est actuellement imposée au gouvernement irakien et qui, dans les faits, se traduirait par une totale impunité. Rappelons au passage que, par principe, les États-Unis refusent que leurs militaires soient jugés dans tout autre pays que le leur et n'acceptent pas de les extraditer. Pour cette raison, ils n'ont pas signé le traité instituant la Cour pénale internationale (CPI).*



*L'armée états-unienne pourrait effectuer des opérations depuis le territoire colombien vers des pays tiers. Un rapport du « Air Mobility Command » dénommé « Global en route strategy » mentionne par ailleurs la possibilité de « couvrir pratiquement la moitié du continent avec un avion de type C-17 sans avoir besoin de refaire le plein » depuis la base de Palanquero, une des sept bases « mises à disposition ».*

D'une part, les gouvernements états-unien et colombien font fi des protestations des mouvements sociaux et pro-paix en Colombie qui s'appuient sur l'article 173 de la Constitution pour rejeter cet accord néfaste à la souveraineté du pays (celui-ci interdit la présence permanente de troupes étrangères), et qui se basent surtout sur le bilan catastrophique de

la guerre menée en Colombie avec des milliers d'assassinats perpétrés par l'armée colombienne, dégradation des conditions de vie des plus pauvres, plus de 4 millions de déplacés internes, etc. Mais surtout, les gouvernements états-unien et colombien prétendent que cet accord, strictement bilatéral, ne concerne que les deux nations souveraines. Les tristes précédents parsemant l'histoire du continent et ses relations avec le « grand frère » du Nord nous rappellent que de telles bases servent le plus souvent de rampe de lancement pour attaquer d'autres nations latino-américaines dont les choix de politiques, économiques et sociales divergent des intérêts des Etats-Unis. Citons par exemple la base de Soto Cano au Honduras qui avait servi de point de départ pour attaquer Cuba au début des années 60 et le Nicaragua au début des années 80.

Les différents éléments évoqués plus haut nous permettent de conclure que la prétendue lutte contre le narcotrafic et « le terrorisme » ne sert que de prétexte, uniquement dans le but d'accroître le réseau de plus de 800 bases états-uniennes qui existe déjà à travers le monde, ce dernier visant à contrôler et à intimider (jusqu'au passage à l'acte) tout pays qui voudrait sortir de la sphère d'influence états-unienne. Cet accord, inévitablement, poussera les autres nations sud-américaines vers une course croissante à l'armement.



**POUR QUE L'AMERIQUE LATINE SOIT UN TERRITOIRE DE PAIX :  
NON AUX BASES MILITAIRES ETATS-UNIENNES EN COLOMBIE !!  
REJOINS-NOUS SUR LES BASES DE PAIX**

<http://basesdepaz-basesdepaix.blogspot.com/>